



Assemblée des États Parties

Distr. : générale
23 septembre 2014

FRANÇAIS
Original : anglais

Treizième session

New York, 8-17 décembre 2014

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session par le Président.
2. Minute de silence consacrée à la prière et à la méditation.
3. Élection du Président de l'Assemblée des États Parties pour les treizième, quatorzième, quinzième et seizième sessions.
4. Élection des deux Vice-Présidents et des dix-huit membres du Bureau pour les treizième, quatorzième, quinzième et seizième sessions.
5. Adoption de l'ordre du jour.
6. États présentant un arriéré de contributions.
7. Pouvoirs des représentants des États assistant à la treizième session :
 - (a) Nomination de la Commission de vérification des pouvoirs ; et
 - (b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
8. Organisation des travaux.
9. Débat général.
10. Rapport sur les activités du Bureau.
11. Rapport sur les activités de la Cour.
12. Rapport du Conseil de direction du Fonds au profit des victimes.
13. Commission consultative pour l'examen des candidatures au poste de juge.
14. Élection de six juges.
15. Élection de six membres du Comité du budget et des finances.
16. Élection pour un poste vacant du Comité du budget et des finances.
17. Examen et adoption du budget pour le treizième exercice financier.
18. Examen des rapports d'audit.
19. Locaux de la Cour.
20. Amendements au Statut de Rome et au Règlement de procédure et de preuve.
21. Coopération.
22. Décision concernant les dates de la prochaine session de l'Assemblée des États Parties.
23. Décision concernant les dates et le lieu des prochaines sessions du Comité du budget et des finances.
24. Questions diverses.